

Appel à contributions

Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

Quelle politique culturelle pour la grande région : Le débat

Les 6 et 13 décembre prochains auront lieu les élections régionales marquant la fusion des deux régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Cette grande région comprendra 5,6 millions d'habitants, soit l'équivalent en population d'un pays comme le Danemark ! Avec un rôle clef dans l'aménagement du territoire, elle devra assumer des responsabilités grandissantes dans un contexte national de retrait de l'Etat.

Dans le domaine culturel, le rendez-vous ne doit pas être manqué entre les futurs élus et tous ceux qui, dans leur institution ou association, travaillent et agissent pour la création et la diffusion des œuvres.

En effet, cette fusion des régions se produit dans un contexte de forte contraction de la dépense publique et en particulier des baisses des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales. Cette montée de l'austérité se double d'un accroissement des inégalités, des tensions sociales, de l'intolérance et de toutes les formes de repli identitaire nationaliste ou religieux.

Les artistes et les professionnels de la culture subissent de plein fouet cette contraction des moyens de la puissance publique et doivent faire face à une triple crise :

- **crise du sens**, lorsque le discours politique sur l'art et la culture, cédant le pas à des justifications économiques, se trouve inaudible et impuissant à expliquer sa place au sein des politiques publiques.

Comment justifier, auprès des décideurs politiques, la nécessité des gestes artistiques ?

Comment garantir la liberté d'expression de chacun ?

Quel sens donner à un service public de l'art et de la culture ?

Quels rôles doivent prendre la culture et la création artistique dans la construction de l'Europe ?

- **crise de la gouvernance**, lorsque le désengagement progressif de l'Etat et l'absence de vision dans la mise en œuvre de la réforme territoriale met en péril l'aménagement équilibré du territoire culturel et obscurcit la responsabilité des collectivités territoriales.

Compétence partagée et chef de fil, quelle organisation pratique de la coopération entre les collectivités ?

Comment envisager par ailleurs des instances de construction des politiques culturelles rassemblant les élus et les professionnels ?

- **crise économique et des financements**, lorsqu'intervient une baisse sans précédent des financements publics, mais qui sont aussi les conséquences des deux points précédents.

Quel est le niveau d'intervention culturelle des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ?

Comment éviter le nivellement par le bas des financements publics lors de leur fusion ?

Quelles seraient les conséquences d'une spécialisation des territoires ?

Filières et parcours, comment penser les financements dans leur globalité ?

Le 17 février une première journée de débats avait réuni plus de 150 professionnels de la région. Le travail doit se poursuivre, se structurer pour donner un cadre et une écoute à nos idées.

Le 9 octobre prochain, nous, professionnels de l'art et la culture, proposons à tous ceux qui le souhaitent de nous réunir pour réfléchir aux enjeux et aux évolutions des politiques culturelles sur nos territoires. Cette journée sera co-organisée par le SYNDEAC en partenariat avec toutes celles et ceux qui souhaitent, à titre individuel ou représentant un collectif ou une organisation professionnelle, y participer.

A l'occasion de cette rencontre, nous vous proposons de débattre de façon ouverte et constructive avec des candidats aux élections régionales.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 15 septembre 2015 nous vous proposons de nous envoyer vos contributions : a.mathieu@syndeac.org